



## MASTÈRE SPÉCIALISÉ SILAT

« *Systèmes d'Informations Localisées pour l'Aménagement des Territoires* »

*Titre Professionnel « Manger de Projets Géomatique »*

*Niveau 7 (Master/ingénieur/MBA) inscrit au RNCP (code : 39208)*

### Devenez : « Manager de Projets Géomatiques »

**formation professionnalisante post ingénieur/master2**

**en ALTERNANCE (contrat d'apprentissage ou professionnalisation)**

de 13 à 18 mois en partenariat avec une structure professionnelle :

Collectivité Territoriale, Service de l'Etat, Entreprise, Bureau d'Études, Association, ...

### Prochaine session : septembre 2025, Montpellier

Possibilité de démarrage de l'alternance en entreprise dès juillet 2025

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Gérer et analyser des données géospatiales massives pour la connaissance, l'analyse et l'aide à la décision appliqué aux projets d'aménagement territoriaux ;
- Concevoir et administrer des systèmes d'information géographique (SIG) et une infrastructure de données géographiques;
- Acquérir et produire de la Géo-Data par télédétection ;
- Manager des projets SIG métiers et/ou un service SIG/Géo-Data.

#### POSTES CIBLES

- Chef de projet Géomatique ou Télédétection
- Responsable SIG, géomaticien
- Administrateur de Données Géographiques – SIG
- Géo-Data Scientist & Analyst

Conditions d'admission des alternants : BAC+5 ou BAC+4 avec 3 années d'expérience de cadre

Financement : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, ...

Contactez-nous :

responsable formation : [frederic.portet@agroparistech.fr](mailto:frederic.portet@agroparistech.fr) - tél : 04.67.54.87.22

chargée d'orientation et d'insertion professionnelle : [monira.zennadi@agroparistech.fr](mailto:monira.zennadi@agroparistech.fr)

## Public cible

- étudiants ingénieur/master2 en poursuite d'études,
- ingénieurs/cadres en reconversion professionnelle dans le domaine des géo-data, géomatique, SIG, ...
- demandeurs d'emploi, ....

## Finalités

Acquérir la double compétence **méthodes géomatiques & management de projet** pour l'intégrer dans son contexte métier de l'aménagement des territoires ou du numérique.

## Organisation de l'alternance

13 à 18 mois dont les 2/3 en entreprise. Contractualisation sous la forme d'un **contrat d'apprentissage ou d'un contrat d'e professionnalisation** : l'alternant perçoit un salaire et les frais d'inscription env. 10 800€) sont pris en charge. Coût pour l'entreprise : environ 12-20k€/an selon les aides de l'Etat.

- les contrats de professionnalisation ne concernent que les structures de droit privé (Entreprises, Bureaux d'Etudes, Associations, EPIC, ...)
- les contrats d'apprentissage concernent toutes les structures y compris la fonction publique dont les services de l'État (DREAL, DDT, CEREMA, INRAE, ...) et les Collectivités Territoriales (Région, Métropoles, Syndicats d'aménagement, Parcs, ...). Limite d'âge : 30 ans au jour de la signature du contrat.

Pour plus d'information consulter le portail de l'Etat sur l'alternance: [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr) et de la fonction publique dédié à l'apprentissage [www.fonction-publique.gouv.fr/score/lapprentissage](http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/lapprentissage)

Le pré-programme d'alternance prévoit :

- un début d'alternance possible dès juillet, ou début septembre ;
- une période d'octobre à mars plutôt en centre de formation à Montpellier avec des retours réguliers en entreprise
- une période d'avril à septembre (voire décembre) uniquement en entreprise

## Recherche d'une structure d'accueil

**La recherche d'une structure pouvant recruter un alternant est une démarche proactive à conduire au plus tôt avec le même état d'esprit qu'une recherche d'emploi.** L'employeur voit dans l'alternance le moyen de recruter et de former ses futurs collaborateurs parfaitement adaptés à son contexte métier.

Outre vos qualités personnelles, vous serez sélectionnés davantage sur votre bagage thématique et votre expérience antérieure que sur vos connaissances en géomatique qui seront, elles, acquises en formation.

Vous devez aussi prospecter **les réseaux métiers** qui vous intéressent (thématiques de l'aménagement des territoires) et **les réseaux « géomatiques »** sans oublier les plateformes « emploi/carières » ou les sites dédiés aux recrutements des alternants.

Réseaux « géomatiques »:

- annuaire des géo-entreprises de l'AFIGEO : [geo-entreprises.afigeo.asso.fr/](http://geo-entreprises.afigeo.asso.fr/)
- rubrique "Job" du forum GeoRezo : [georezo.net/forum/](http://georezo.net/forum/)

Plateforme « emploi/carière » : LinkedIn, [optioncarriere.com](http://optioncarriere.com), [apec.fr](http://apec.fr), [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr), [fr.indeed.com](http://fr.indeed.com), [jobteaser.com/fr](http://jobteaser.com/fr)

Sites dédiés aux recrutements par alternance :

- nationaux : [labonnealternance.pole-emploi.fr/](http://labonnealternance.pole-emploi.fr/), [www.pass.fonction-publique.gouv.fr](http://www.pass.fonction-publique.gouv.fr), [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)
- régionaux : chaque Région possède un site dédié à l'alternance (ex. pour Occitanie : [www.apprentissageenregion.fr](http://www.apprentissageenregion.fr), ...)
- sites des grandes entreprises de l'aménagement des territoires (Environnement, Transport, Agriculture, Urbanisme, Energie, Aménagement Numérique, ...)